



RAPPORT

SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2013

Présenté en réunion du conseil municipal du 19 juin 2014

Sommaire

1.	L'EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013	4
2.	L'EXECUTION DU BUDGET 2013	6
2.1	<i>Rappel des principales caractéristiques des inscriptions budgétaires 2013</i>	<i>6</i>
2.2	<i>La trésorerie</i>	<i>6</i>
2.3	<i>Le financement et la formation de l'excédent net.....</i>	<i>10</i>
2.4	<i>L'emprunt et la gestion de la dette en 2013</i>	<i>10</i>
3.	LE « COMPTE DE RESULTATS 2013 » ET L' AFFECTATION DU RESULTAT	13

Liste des tableaux du rapport

Tableau 1 : équilibre général du compte administratif 2013	5
Tableau 2 : les opérations d'investissement 2013	7
Tableau 3 : les recettes d'investissement reportées de l'exercice 2013.....	9
Tableau 4 : les opérations de fonctionnement 2013	10
Tableau 5 : la variation de l'encours de dette en 2013.....	11
Tableau 6 : répartition par prêteur de l'encours de dette au 31 décembre 2013.....	12
Tableau 7 : le compte de résultat 2013	13
Tableau 8 : les emplois et ressources budgétaires de la section d'investissement 2013....	14

Les délibérations attachées au présent rapport sont les suivantes :

Adoption du compte administratif 2013 du budget de la ville
Affectation du résultat 2013 du budget de la ville
Adoption du compte de gestion 2013

Ce rapport présente les résultats de l'exécution du budget 2013 de la Ville de Sceaux, soumis à l'approbation du conseil municipal. Le budget 2013 a été voté le 28 mars 2013 et amendé par décisions modificatives approuvées par le conseil municipal au cours de l'année 2013 (DM du 27 juin 2013, du 3 octobre 2013 et du 12 décembre 2013).

Le compte administratif est présenté au cours de la même session que le compte de gestion du receveur municipal ; le conseil peut ainsi constater, pour les parties communes, la parfaite concordance de ces deux documents.

Ce rapport vient en appui du document budgétaire officiel remis par ailleurs à chaque membre du conseil municipal et présenté conformément à la norme édictée par le ministère de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales).

Comme les années précédentes, ce rapport s'accompagne du compte-rendu d'activité des services municipaux.

Seront examinés successivement :

- l'équilibre général du compte administratif pour 2013 ;
- les modalités d'exécution du budget 2013 et la formation de l'excédent budgétaire net ;
- le « compte de résultats » 2013 de la Ville et l'affectation du résultat.

1. L'équilibre général du compte administratif 2013

Cet équilibre traduit les résultats globaux de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le tableau suivant.

La trésorerie théorique - fonds de roulement - à la date de clôture de l'exercice est positive de 3 368 k €.

L'excédent global net (différence totalisée entre prévisions d'une part, et réalisations plus restes à réaliser d'autre part) s'élève à 3 562 k€. Cet excédent sera affecté à l'équilibre budgétaire du budget 2014.

Tableau 1 : équilibre général du compte administratif 2013

Budget Ville		PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS	TOTAL	EXCEDENT NET
<i>(en milliers d'euros)</i>		TOTALES	TOTALES			2013
		1	2	3	4=2+3	5=4-1
Recettes <u>réelles</u> de fonctionnement (hors résultat de fonctionnement reporté)	A	31 038	31 547		31 547	509
Dépenses <u>réelles</u> de fonctionnement (hors intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie)	B	28 131	27 487		27 487	(644)
Excédent d'exploitation	C = A-B	2 907	4 060	0	4 060	1 153
Intérêts de la dette	D	1 577	1 557		1 557	(20)
Ligne de trésorerie/emprunts non consolidés / solde des ICNE	E	18	(25)		(25)	(43)
Autofinancement/Épargne brute	F = C-D-E	1 312	2 528	0	2 528	1 216
Recettes <u>réelles</u> d'investissement (hors emprunts encaissés)	G	10 402	4 622	5 242	9 864	(539)
Dépenses <u>réelles</u> d'investissement (hors remboursement des emprunts et hors résultat d'investissement reporté)	H	13 786	8 312	2 532	10 844	(2 942)
Besoin de financement	I = -F-G+H	2 071	1 162	(2 710)	(1 548)	(3 619)
Remboursement dette (capital)	J	3 275	3 270		3 270	(5)
Réaménagement dette (capital)	L					
Emprunt à mobiliser	K	7 970	7 800	108	7 908	(62)
Variation de l'encours	L = K-J	4 695	4 530	108	4 638	(57)
Résultat d'investissement reporté	M	4 553	4 553		4 553	0
Solde *	N = L - I	2 624	3 368	2 818	6 186	3 562

* A noter : le solde des réalisations totales (recettes - dépenses) représente le fonds de roulement de l'année.

2. L'exécution du budget 2013

2.1 Rappel des principales caractéristiques des inscriptions budgétaires 2013

Le total des inscriptions budgétaires (réelles) pour 2013 (budget + restes à réaliser à la fin 2012 + décisions modificatives) s'élevait, en dépenses, à 51,3 millions d'euros se décomposant en 29,7 millions de dépenses de gestion courante, 18,3 millions de dépenses d'investissement et 3,3 millions de remboursement de dette.

Le financement budgétaire en était assuré d'une part par des ressources définitives, pour un total de 43,3 millions d'euros (33 millions d'euros en fonctionnement et 10,3 millions en investissement), d'autre part par une enveloppe totale d'emprunt de 8 millions d'euros.

2.2 La trésorerie

La trésorerie théorique (autrement dit le fonds de roulement) est **positive** à hauteur de 3 368 k€. L'encaisse réelle (solde du compte de la Ville au Trésor) est plus faible grâce à une gestion active en trésorerie zéro qui permet d'optimiser les flux de trésorerie.

Cette trésorerie « théorique » est établie sur la base des mandats et titres de recettes émis pendant l'exercice budgétaire 2013 allant du 1er janvier 2013 à la fin de la journée complémentaire, soit le 10 janvier 2014, ceci comprenant notamment les charges rattachées à l'exercice : ces charges ont donné lieu à service fait en 2013, mais ne seront effectivement payées - car en attente de factures - qu'en 2014. Il en va symétriquement pour les produits à recevoir.

Bien entendu, l'encaisse **réelle** n'est pas identique à la trésorerie théorique, car la totalité des mandats et des titres émis n'a pas été payée ou encaissée (ainsi par exemple des charges et produits rattachés). Par ailleurs, au cours du mois de janvier 2014 et au titre cette fois de l'exercice 2014, différents encaissements et décaissements ont eu lieu.

Cette différence entre la trésorerie théorique (ou trésorerie de l'ordonnateur) et la trésorerie réelle (ou trésorerie du comptable), constitue un des éléments clés de notre gestion et conduit le service financier à rapprocher ses comptes de ceux du trésorier municipal tous les jours afin de connaître les disponibilités réelles.

En 2013 comme en 2012 (année de l'assèchement du crédit bancaire suite à la crise financière et aux exigences accrues de la réforme bancaire Bâle III, qui vise à renforcer le système financier en augmentant l'exigence de fonds propres), les établissements bancaires ne souhaitaient plus accompagner les villes au même niveau d'intervention sur des contrat type ligne de trésorerie. Après une année sans ligne de trésorerie faute de réponse des banques, Sceaux a eu des difficultés pour souscrire une nouvelle ligne de trésorerie. Finalement, la Ville, grâce à sa bonne santé financière, a pu souscrire successivement deux lignes de trésorerie d'un montant de 1,5 millions d'euros chacune en mars et septembre 2013 auprès de la Caisse d'épargne.

Les tableaux ci-après comparent, pour chaque section du budget, les crédits affectés pour 2013 et les réalisations effectives.

Tableau 2 : les opérations d'investissement 2013

(en k€)	Prévision	Réalisation	Ecart (k€)	Réal/prév (%)
Recettes réelles (A) hors emprunts	10 402	4 622	- 5 780	44%
Dépenses réelles (B) hors emprunts (dont résultat d'investissement reporté)	18 339	12 865	- 5 474	70%
Emprunts encaissés (C)	7 970	7 800	- 170	98%
Remboursement des emprunts (D)	3 275	3 270	- 5	100%
Opérations d'ordre recettes (E)	4 038	2 077	- 1 961	51%
Opérations d'ordre dépenses (F)	796	796	-	100%
Solde (A-B+C-D+E-F)	-	- 2 432	- 2 432	ns
Solde des restes à réaliser au 31/12/13			2 818	
Solde global			386	

Les opérations d'investissement dégagent un besoin de financement de 2 432 k€.

A ce besoin de financement doit être ajouté le solde positif des reports au 31/12/2013 qui est de 2 818 k€ (différence entre 5350 k€ de reports de recettes et 2 532 k€ de reports de dépenses).

Le résultat net d'investissement s'élève donc à 386 k€.

Les restes à réaliser de dépenses d'investissement (dépenses ayant donné lieu à engagement au cours de 2013, mais non terminées ou achevées de payer, au cours de cet exercice) s'élèvent à 2 531 k€. Il s'agit pour l'essentiel des opérations suivantes (liste non exhaustive) :

- travaux d'enfouissement de réseaux électriques et rénovation d'éclairages et de voiries associées sur les quartiers Marne-Musiciens et Parc (1 082 k€) ;
- travaux de rénovation du gymnase des Blagis (190 k€) ;
- travaux de voirie sur rues diverses (703 k€), dont rénovation du secteur piétonnier Charaire, rue Paul Couderc ;
- subventions d'équipements (53 k€) et titres de participation (125k€) ;
- équipements et mobiliers pour le fonctionnement des services (86 k€)

Les restes à réaliser de recettes représentent un montant de 5 350 k€, composé pour l'essentiel des opérations suivantes (liste non exhaustive) :

- cessions d'un terrain sis 7 rue des Clos St Marcel (1 150 k€) et d'un terrain sis 34 bd Desgranges (3 620k€) ; ces cessions ont fait l'objet de promesses de vente par délibération avant le 31 décembre 2013 mais les fonds n'ont pas encore été versés ;
- subventions de divers organismes (444 k€), notifiées mais non versées
- prêt de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (108k€)
- participations diverses du Sipperec et de Sceaux Habitat (28k€)

Le tableau ci-après indique, pour chacune d'entre elles, les justifications de l'inscription en report. Il convient en effet de ne "reporter" que des recettes à caractère certain, sous peine d'équilibrer de manière fictive et non sincère le compte administratif. La vérification du caractère certain des recettes reportées est l'un des éléments essentiels de notre politique financière et budgétaire depuis de longues années, et la sincérité des dites inscriptions n'a jamais été mise en défaut.

Tableau 3 : les recettes d'investissement reportées de l'exercice 2013

Principes : ces subventions et recettes sont certaines sur leur principe (notification par l'organisme attributaire) mais non encore versées à la date de clôture du compte administratif. Elles font donc l'objet d'un report sur l'exercice suivant.

Attributaire	Opération	Report 2013 sur 2014	Date de notification
	<u>Subventions d'investissement à recevoir :</u>	443 692 €	
ETAT (CNDS)	Réfection du complexe sportif tennistique de l'Yser	36 415 €	10/05/2011
STIF*	Pôle d'échanges de la gare de Robinson	45 734 €	24/02/2011
CR IDF*	Restructuration gymnase des Blagis	199 183 €	01/02/2011
CG92*	Aménagement salon RPA	32 061 €	19/12/2012
CG92	Réalisation de divers travaux sur la partie tennis du complexe sportif de l'Yser	1 877 €	25/06/2010
CG92	Mise en place vidéosurveillance place de Brühl	32 751 €	09/01/2013
CAHB*	Enfouissement des réseaux quartier Marne Musicien	95 670 €	24/06/2011
	<u>Emprunts :</u>	108 000 €	
CNAV	Renovation salon RPA	108 000 €	18/02/2013
	<u>Autres participations :</u>	27 920 €	
SIPPEREC	Enfouissement des réseaux quartier Marne Musicien	14 210 €	28/11/2012
SEMA-SCEAUX	Vidéoprotection rue Léon Blum	13 710 €	2/2/2012
	<u>Produit de cession :</u>	4 770 000 €	Date promesse de vente :
Société Pierre Etoile	Cession parcelle de terrain sis 7 rue des Clos St Marcel	1 150 000 €	21/12/2012
OGIC	Cession terrain sis 34 boulevard Desgranges	3 620 000 €	12/12/2013
TOTAL REPORTE SUR L'EXERCICE SUIVANT		5 349 612 €	

NB :

STIF : Syndicat des Transports d'Ile de France

CG92 : Conseil Général des Hauts-de-Seine

CAHB : Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre

CR IDF: Conseil Régional d'Ile de France

CNAV : caisse nationale d'assurance vieillesse

CNDS : centre national de développement du sport

Tableau 4 : les opérations de fonctionnement 2013

(en k€)	Prévision	Réalisation	Ecart (k€)	Réal/prév (%)
Recettes réelles (A) (hors résultat d'investissement reporté)	31 038	31 547	509	102%
Dépenses réelles (B)	28 131	27 487	- 644	98%
Intérêt de la dette et trésorerie (C)	1 595	1 532	- 63	96%
Opérations d'ordre recettes (D)	-	-	-	-
Opérations d'ordre dépenses (E)	3 242	1 281	- 1 960	40%
Solde (A-B-C+D-E)	- 1 929	1 247	3 176	
Résultat reporté	1 929	1 929		
Total	- 0	3 176		

Les réalisations, en pourcentage, sont proches des prévisions, ce qui démontre une bonne maîtrise, par l'ensemble des services, de l'exécution budgétaire et une bonne prise en compte de l'évolution des besoins par les décisions modificatives successives.

Compte tenu de la généralisation des procédures de rattachement des charges et des produits à l'exercice qui leur a donné naissance, conformément au principe comptable d'indépendance des exercices repris dans l'instruction M14, aucune dépense ni recette de fonctionnement n'est inscrite en restes à réaliser.

2.3 Le financement et la formation de l'excédent net

La somme algébrique des différences, poste par poste, entre les prévisions totales et les réalisations effectuées et à venir, constitue l'excédent net présenté dans le tableau ci dessus.

Les opérations de fonctionnement dégagent un excédent net de 3 176 k€.

Les opérations d'investissement (dette comprise) affichent un solde positif de 386 k€, compte tenu des restes à réaliser.

Au total, l'excédent budgétaire net de 2013 se situe ainsi à 3 562 k€, somme disponible pour le budget 2014 voté avec reprise anticipée des résultats.

2.4 L'emprunt et la gestion de la dette en 2013

Il était prévu, lors de l'adoption du budget pour 2013, une souscription d'emprunt de 2 850 k€ au titre des investissements 2013 et de 1 870 k€ au titre du « compte foncier » 2013 pour une opération de portage dans le cadre des opérations d'aménagement, auquel s'ajoutait le report d'emprunt 2012 de 3 100 k€, soit un total d'enveloppe d'emprunt de 7 820 k€. S'y ajoutait un emprunt à taux zéro de 150 k€ accordé par la CNAV pour la rénovation du sdon du Foyer logement.

Au cours de l'exercice 2013, la Ville a encaissé et consolidé un prêt de 3 100 k€ signé en 2012 auprès de la Caisse d'épargne. Elle a encaissé, sans le consolider, un prêt de 4 700 k€ signé en 2013 auprès de la Banque Postale. Ce prêt a été consolidé en mars 2014. Enfin, elle a reporté le prêt accordé par la CNAV, réduit à 108 k€.

Compte tenu de nos pratiques habituelles, le prêt de 4 700 k€, dont 3 726 k€ sont affectés aux investissements réalisés en 2013 et 974 k€ au titre du « compte foncier », n'est rentré dans le capital de la dette qu'à son jour de consolidation, le 3 mars 2014.

L'encours de la dette a donc diminué en 2013 de la différence entre le capital remboursé (- 3 270 k€), et l'emprunt encaissé et consolidé (+3 100k€), soit une diminution de l'encours de 170 k€.

La dette de la Ville passe ainsi de 53 990 k€ au 1^{er} janvier 2013 à 53 820 k€ au 31 décembre 2013.

2.4.1 La variation de l'encours de dette en 2013

Tableau 5 : la variation de l'encours de dette en 2013

en k€		Dette pour investissements communaux	Dette pour compte foncier	Dette totale
Capital restant dû au 1er janvier	A	52 440 k€	1 550 k€	53 990 k€
Remboursements d'emprunts	- B	-3 270 k€	0 k€	-3 270 k€
Emprunts contractés et consolidés	C	2 494 k€	606 k€	3 100 k€
Delta du stock d'emprunts	D = C-B	-776 k€	606 k€	-170 k€
Encours de dette ville consolidée au 31/12	A+D	51 665 k€	2 156 k€	53 820 k€

2.4.2 Les intérêts inscrits en charge en 2013

Les intérêts sur la dette à long terme en 2013 s'élèvent à 1 557 k€ (contre 1 561 k€ en 2012) desquels il convient de déduire 42 k€ d'intérêts courus non échus (ICNE) pour obtenir le montant des 1 515 k€ d'intérêts courus sur l'exercice 2013.

2.4.3 Les caractéristiques de l'encours de la dette fin 2013

Fin 2013, la dette est composée à hauteur de 50,2 % d'emprunts à taux fixe.

Le reste de la dette, soit 49,8 %, est libellé en taux révisable ou variable (Euribor, TAM, TAG), sans aucun recours à des produits structurés complexes.

Dans le cadre de sa gestion active de la dette, la Ville a continué à bénéficier en 2013 de taux particulièrement bas après avoir transformé en 2009 plusieurs taux variables annuels en taux variables trimestriels.

Fin 2013, les données relatives à la dette montrent que :

- le taux moyen de la dette se situe à 2,83 % (4,31 % pour les emprunts à taux fixe et 1,07 % pour les emprunts à taux variable) contre 3,12 % fin 2012 ;
- 50,2 % de l'encours est figé en taux fixe et 49,8 % à taux variable ou révisable ;
- la durée de vie moyenne de la dette s'établit à 9,58 ans.

Tableau 6 : répartition par prêteur de l'encours de dette au 31 décembre 2013

Annexe A2.0						
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEUR						
Année 2013						
RECAPITULATION PAR	Nbre	Dette en capital	Dette en capital	Annuité payée	dont	
ETABLISSEMENT PRÊTEUR		à l'origine	Au 31/12/n	Année 2013	Intérêts	Capital
TOTAL	35	77 744 350,71	53 820 446,97	4 826 947,66	1 557 031,85	3 269 915,81
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>						
Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.)	1	116 289,63	19 653,49	10 353,06	1 028,71	9 324,35
Caisse Française de Financement Local (CAFFIL)	14	33 238 731,82	19 316 293,63	2 313 179,11	701 918,42	1 611 260,69
Caisses d'Epargne (C.E.P.)	7	19 600 000,00	15 617 075,38	1 041 348,71	281 070,76	760 277,95
Caisses de Crédit Agricole (C.A.)*	8	17 100 000,00	14 124 104,07	968 197,04	427 848,99	540 348,05
Société Générale (S.G.)	3	7 567 143,12	4 687 297,14	489 143,82	145 164,97	343 978,85
<u>Auprès des organismes de droit public</u>						
Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)	1	86 286,14	20 123,26	4 725,92	-	4 725,92
Centre National du Cinéma	1	35 900,00	35 900,00	-	-	-
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>						
pour mémoire, BP 2013	32	74 644 350,71	53 990 362,78	4 699 569,10	1 509 563,08	3 190 006,02

3. Le « compte de résultats 2013 » et l'affectation du résultat

Comme pour les années précédentes, l'instruction comptable M14 rend possible la présentation des comptes de la Ville selon des normes très proches de celles du Plan comptable général de 1982 (révisé en 1995).

Ces comptes (compte de résultats et bilan) sont présentés officiellement dans le compte de gestion pour 2013, puisqu'ils résultent de la comptabilité du comptable, plus complète que celle de l'ordonnateur (qui, notamment, mouvemente les comptes de tiers et de liquidités). Il est toutefois possible d'en donner l'aperçu suivant :

Tableau 7 : le compte de résultat 2013

		en k€	
Impôts et taxes		19 132	
Dotations et subventions		7 063	
Produits des services, du domaine et ventes diverses		4 293	
Autres produits		794	
Atténuations de charges		150	
Produits courants non financiers	(1)		31 432
Traitements, salaires, charges sociales		16 429	
Achats et charges externes		8 548	
Autres charges de gestion		2 254	
Atténuations de produits		215	
Charges courantes non financières	(2)		27 446
Excédent brut de fonctionnement = (1)-(2)	(3)		3 985
Transferts de charges	(a)	-	
Dotations aux amortissements	(b)	1 275	
Résultat courant non financiers = (3)+(a)-(b)	(4)		2 710
Produits financiers	(c)	-	
Charges financières	(d)	1 532	
Résultat courant = (4)+(c)-(d)	(5)		1 178
Produits exceptionnels	(e)	115	
Charges exceptionnelles	(f)	47	
Résultat de l'exercice = (5)+(e)-(f)	(6)		1 246
Résultat de fonctionnement reporté	(7)	1 929	
Résultat à affecter = (6) + (7)			3 176

Le résultat à affecter est constitué par l'addition du résultat de fonctionnement reporté de 2012 (1 929 k€) et du résultat comptable dégagé par les seules opérations de 2013 (1 247 k€) soit un total à affecter de 3 176 k€.

La capacité d'autofinancement dégagée au titre de l'exercice 2013 s'élève à :

- résultat comptable de l'exercice 1 247 k€
- ajout des dotations nettes aux amortissements 1 275 k€

soit une capacité d'autofinancement de l'exercice 2013 de 2 522 k€.

L'autofinancement, composé du résultat comptable de l'exercice et des dotations aux amortissements, va permettre de dégager des ressources nécessaires au financement des investissements à venir et notamment de permettre le remplacement des biens amortis et dont on a pu constater la perte de valeur.

En application de l'instruction M14, le résultat à affecter de 3 176 k€ dégagé sur l'exercice 2013 doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et le solde peut être affecté selon le choix de l'assemblée délibérante à la section d'investissement (compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés) ou faire l'objet d'un report en section de fonctionnement (compte 002, excédent de fonctionnement reporté).

Tableau 8 : les emplois et ressources budgétaires de la section d'investissement 2013

Les emplois budgétaires sont les suivants (en k€) :

Dépenses réelles d'investissement		8 312
Dépenses d'ordre d'investissement		796
Remboursement de la dette		3 270
Affectation du résultat de 2011		4 553
soit un total d'emplois de :	(1)	16 931

Les ressources budgétaires sont les suivantes :

Recettes réelles d'investissement		4 622
Dotations aux amortissements et provisions		1 275
Emprunts encaissés		7 800
Autres opérations d'ordre		803
soit un total de ressources de :	(2)	14 499

Besoin de financement [(2)-(1)] :	(3)	- 2 432
--	------------	----------------

Le solde net des restes à réaliser s'établit comme suit :

Dépenses réelles à reporter		2 532
Recettes définitives à reporter		5 350
Enveloppe d'emprunt à reporter		-
Soit un solde de	(4)	2 818

Soit un résultat net de	[(3)+(4)]	386
--------------------------------	------------------	------------

On constate un résultat net excédentaire de 386 k€ La Ville n'a donc aucun déficit d'investissement à couvrir.

Il est donc proposé d'affecter l'intégralité du résultat brut comptable de 2013 à la section de fonctionnement.